



Une Région stratégique

Durant la dernière campagne pour les régionales, en 2004, Jean-Yves Le Drian et la liste "Bretagne à gauche, Bretagne pour tous" qu'il menait, avaient pris des engagements devant les électeurs bretons.

A l'heure du bilan, il apparaît clairement que les objectifs fixés pour ce premier mandat ont été atteints.

Il y a six ans, lorsque la majorité PS-Verts-UDB-PC-Radicale a pris ses fonctions, la Bretagne était en perte de vitesse. **"Malgré des atouts indéniables, elle était objectivement sous-administrée,**

Avec Jean-Yves Le Drian, nous sommes passés d'une Région "pépère" à une Région "stratège" qui fixe le cap, qui fédère et avance en confiance avec ses partenaires.

Ainsi, durant ce premier mandat, 24 documents stratégiques d'orientation ont été adoptés. Ils concernent l'emploi et la formation, le développement économique, l'innovation, l'énergie, le patrimoine naturel et la biodiversité, le tourisme, etc.

La Région a signé des contrats avec les 21 pays de Bretagne pour la période 2006-2012. Ils ont été révisés en 2009. **"Il est important de conserver les pays"**, a d'ailleurs souligné Marylise Lebranchu, le 28 novembre à Concarneau. Le gouvernement Fillon souhaite les supprimer **"mais ils constituent un échelon pertinent pour mener des projets d'aménagement du territoire"**, a insisté la vice-présidente de la Région.

Le "B15", conférence territoriale qui rassemble les quatre départements bretons et les dix agglomérations les plus importantes, s'est réuni 23 fois de manière à permettre à toutes les collectivités d'exposer leur point de vue et de définir des stratégies communes.

Le contrat passé entre les électeurs et Jean-Yves Le Drian a été respecté. Il reste cependant encore beaucoup à faire pour que la Bretagne puisse affronter les défis auxquels elle doit faire face. Le "Breizhstorming" qui s'est déroulé dans les quatre départements bretons et qui se poursuit sur le site <http://www.forum-bretagnepourtous.net/> permettra d'élaborer le projet qui sera proposé aux Bretonnes et aux Bretons pour les six ans qui viennent. 🌹



Jean-Yves Le Drian

manquait de souffle, d'investissements et de projets", se souvient Jean-Yves Le Drian. Josselin de Rohan se félicitait de gérer la Région en bon père de famille. Sénateur, le président de la Région préférerait les ors du palais du Luxembourg au Conseil régional.

Que de chemin parcouru en six ans ! **"La Bretagne est beaucoup plus attractive et dynamique. Sa voix est écoutée en Europe. Son image s'est fortement améliorée, tant en France qu'à l'international"**.

Dispensé de timbrage BREST CTC

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 7/01/2010



**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Combien de fois ?

En présentant ses vœux aux Français, Nicolas Sarkozy s'est livré à un exercice d'autosatisfaction qui relevait plus de la méthode Coué que de l'analyse économique ou politique. Il n'a pas répondu aux questions que tous les Français se posent.

Combien de fois, en 2010, convoquera-t-il les banquiers pour leur demander de faire preuve d'un peu plus de décence dans l'attribution des bonus aux traders ?

Combien de fois, en 2010, exigera-t-il des professionnels de la restauration qu'ils respectent les engagements qu'ils avaient pris lorsqu'ils ont vu leur taux de TVA passer de 19,60 à 5,50 % ?

Combien de fois, en 2010, menacera-t-il la grande distribution d'effectuer des contrôles dans les rayons pour vérifier les marges pratiquées sur les produits alimentaires comme le lait ?

Nous ferons les comptes à la fin de 2010, mais malheureusement nous savons déjà que dans le domaine des rododromes sans effets, 2010 sera à l'image de 2009.

PS 29

Le dossier de la semaine

La droite revancharde



La droite bretonne est empêtrée dans ses rivalités internes

Vie de la Fédération

Spécificités bretonnes



Les socialistes bretons ont montré le chemin de l'unité

Interview

MJS/JP : des différences et des points communs



Avec Lucie Bargel

La droite revancharde

A quoi ressemblera la liste UMP que mènera Bernadette Malgorn pour les élections régionales de mars prochain ?

Après une bataille interne qui a fait rage pendant près de six mois au sein du parti présidentiel, la droite bretonne a montré son vrai visage : celui de la division, des règlements de compte et des coups tor- dus.

Après cet épisode qui laissera immanquablement des traces très profondes, l'ancienne préfète de région doit maintenant élaborer sa liste en tenant compte des soutiens dont elle a bénéficiés pour évincer le candidat pourtant désigné par les adhérents de l'UMP.



Le villepiniste Jacques Le Guen

La démocratie version UMP

L'affaire a commencé au mois de mars 2009 lorsque l'UMP a lancé sa procédure de désignation de ses têtes de liste pour les régionales. En Bretagne, seul le député de la 5^e circonscription du Finistère, Jacques Le Guen, s'est porté candidat.

Le villepiniste fut désigné par 1790 voix, avec un taux de participation de 31,96 % selon les chiffres officiels publiés par l'UMP. Ses adversaires au sein de l'UMP ont utilisé ce fort taux d'abstention pour légitimer leur soutien à Bernadette Malgorn.

Même si, au moment de la proclamation des résultats, le dirigeant UMP du Finistère, Laurent Prunier, se félicitait de cette désignation. **"Près de 8 000 adhérents à jour de leur cotisation étaient appelés aux urnes (électroniques !), 32 % d'entre eux ont pris le temps de voter malgré l'absence de suspense",** écrivait-il sur son blog, le 23 mars. **"Il obtient 1790 voix et donc 100 % des suffrages exprimés. Les régionales se tiendront en mars 2010 et seront l'occasion de croiser le fer avec le président de Région actuel Jean-Yves Le Drian. Alors tous au boulot ! Un an, c'est long mais ça passe vite..."**

La candidate de l'Élysée

Avant même ce vote, la rumeur d'une candidature de Bernadette Malgorn courrait déjà dans le Landerneau politique. Car, pour les sarkozystes, soutenir un villepiniste était tout bonnement impossible. Le **"débat"** qui s'est engagé au sein de la droite bretonne n'a absolument pas porté sur le projet de l'un ou de l'autre protagoniste. D'ailleurs, personne ne sait en quoi consiste le programme de l'UMP en Bretagne. Sans doute, comme dans les autres régions, promettent-ils de maintenir voire de réduire les impôts. Mais après ?

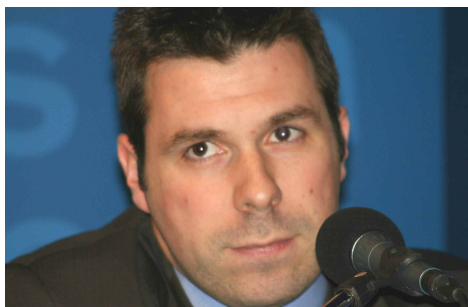
C'est Georges Philippe Fontaine, représentant finistérien de l'ANANS (Association nationale des amis de Nicolas Sarkozy), qui a le plus clairement expliqué les enjeux de la lutte entre le député de la 5^e circonscription et l'ancienne préfète de région, dans une vidéo diffusée le 29 septembre sur le site internet de l'UMP de la première circonscription.

"Jacques Le Guen a beaucoup de qualité. (...) Mais il a un défaut irrémédiable. Il est anti-sarkozyste. Et ça, être anti-sarkozyste quand on a la chance d'avoir un président de la République et un gouvernement UMP, c'est très difficile à supporter."

Dans une interview, publiée sur le site www.marianne2.fr, François Goulard, maire de Vannes, a confirmé. **"Nous savons pertinemment qu'elle est envoyée par l'Élysée afin de ne pas laisser un villepiniste conduire la bataille des régionales en Bretagne"**.

Le casse-tête de la liste

Investie officiellement par l'UMP, comment Bernadette Malgorn va-t-elle élaborer sa liste ? Après le camouflet infligé aux 1790 adhérents qui ont voté pour Jacques Le Guen au mois de mars, il semble peu probable que l'UMP organise un nouveau



Laurent Prunier : *"En la voyant et l'écoulant, on est tout de suite beaucoup plus intelligent"*



Les candidats aux régionales sont choisis à l'Élysée

vote pour valider le choix de ses candidats.

Compte tenu de l'âpreté du combat interne, elle devra **"remercier"** ceux qui n'ont pas hésité à aller à l'encontre du vote des adhérents. L'ancienne secrétaire générale du ministère de l'Intérieur, lorsque Nicolas Sarkozy était locataire de la place Beauvau, n'aura que l'embarras du choix parmi les candidats à la candidature qui se sont réellement surpassés dans l'art de la flagornerie.

"Nous la suivons à 200 % et, personnellement, à 300 %", n'a pas eu peur de déclarer David Le Solliec, maire de Gourin, tête de liste dans le Morbihan.

Laurent Prunier qui, quelques mois plus tôt, invitait l'UMP bretonne à faire bloc derrière le candidat qu'on croyait officiel n'est pas en reste lorsqu'il s'exclame : **"En la voyant et l'écoulant, on est tout de suite beaucoup plus intelligent"**.

Pour le Quimpérois Ludovic Jolivet, **"Bernadette Malgorn incarne l'espoir, la clarté, la volonté"**. Dans un communiqué, signé par des délégués de circonscription, la candidate de l'Élysée est qualifiée de **"chef d'équipe charismatique"** et le représentant finistérien de l'ANANS n'hésite pas à la présenter comme une **"intelligence supérieure"**. Rien que ça.

En outre, la candidate de Nicolas Sarkozy devra aussi régler le cas de François Guéant, fils du secrétaire général de l'Élysée, battu aux dernières élections cantonales dans une partie du Morbihan pourtant bien ancrée à droite. Il se verrait bien aujourd'hui conseiller régional. Compte tenu du rôle joué par son père dans sa désignation, il paraît assez probable que la candidate se montre compréhensive pour le fils.

Voilà qui promet un sacré casting derrière celle qui n'hésite pas à conclure ses réunions publiques par un **"Vive la Bretagne libre !"**. 🌹

Spécificités bretonnes

Les éditions Privat viennent de publier les 1312 articles que Jean Jaurès écrivit pour "La Dépêche", entre le 21 janvier 1887 et le 31 juillet 1914, jour de son assassinat au Café du Croissant.

L'article du 17 mars 1900 a particulièrement attiré l'attention de Bernard Poignant, président du BREIS, l'union régionale du PS en Bretagne.

En effet, Jean Jaurès y fait l'éloge de la fédération socialiste de Bretagne qui avait tenu son congrès fondateur, à Nantes les 3 et 4 mars. "Le congrès de l'unité se tiendra cinq ans plus tard mais Jean Jaurès voit dans celui des bretons l'exemple à suivre", indique le maire de Quimper.



Jean Jaurès, auteur de 1312 articles pour la Dépêche

"La fédération socialiste de Bretagne, qui vient de s'organiser définitivement dans le beau congrès de Nantes, a terminé ses travaux en adressant au comité général du parti un

vœu en faveur de l'unification complète des forces socialistes", annonce Jean Jaurès à ses lecteurs, alors que, dans le reste du pays, la gauche est divisée en une multitude de partis antago-

nistes, toujours prompts à jeter l'anathème sur leurs concurrents, accusés de ne pas respecter l'orthodoxie marxiste.

"Les socialistes bretons ont vu de trop près ou plutôt ils voient de trop près le péril militaire et clérical pour ligoter leur groupe et leur interdire, à l'heure du danger, une libre tactique de combats nécessaire au salut des libertés publiques", explique Jean Jaurès.

Pour Bernard Poignant, les mots employés dans cet article peuvent parfois sembler dater et il convient de bannir tout anachronisme. "Cependant", pour le président du BREIS, "sa lecture est une excellente piqûre de rappel!". 🌹

Interview



MJS/JP : des différences et des points communs

Avec Lucie Bargel

Dans "Jeunes socialistes, jeunes UMP", aux éditions Dalloz, Lucie Bargel compare le fonctionnement des organisations de jeunesse du PS et de l'UMP.

Cap Finistère : Quelles sont les principales différences entre les jeunes socialistes et les jeunes populaires ?

Lucie Bargel : Mis à part les idées politiques, il existe des différences statutaires assez importantes : "l'autonomie" du MJS mais aussi le fait qu'il y a davantage d'échelons hiérarchiques et davantage d'organes collégiaux au MJS

qu'aux JP, ce qui fait que les responsables sont plus nombreux et qu'il y a moins d'écart entre les "simples adhérents" et les cadres. Le MJS et les JP ont également des ressemblances importantes : leur mode de financement (leurs adhésions et les subventions du parti), leur représentation au sein des instances du parti, leur limite d'âge...

Le MJS a tendance à être davantage impliqué dans les mouvements sociaux et étudiants, et à y retrouver l'UNEF, que les JP, même si une partie d'entre eux s'est récemment impliquée dans des "contre-mouvements" en partenariat avec l'UNI (Stop la grève notamment).

Cap Finistère : Dans l'UMP de Sarkozy, une organisation de jeunesse indépendante est-elle concevable ?

Lucie Bargel : L'arrivée de Nicolas Sarkozy à la direction de l'UMP en novembre 2004 a entraîné une re-définition des relations entre le parti et l'organisation de jeunesse qui avait été laissée relativement plus "autonome" au moment de la création de l'UMP. A ce moment-là, l'équipe dirigeante des jeunes, choisie par la première direction de l'UMP (Juppé, Gaudin et Douste-Blazy), était l'ancienne équipe nationale des jeunes de DL (au détriment des anciens dirigeants des Jeunes RPR). Depuis, les dirigeants nationaux des JP, élus par leurs adhérents, sont restés alignés avec la direction de l'UMP.

Cap Finistère : Peut-on vraiment utiliser le terme "populaire" pour qualifier les jeunes UMP ?

Lucie Bargel : Si par "populaire" vous entendez "issu des classes populaires", non. Mais pour qualifier le MJS non plus. D'après les questionnaires que j'ai recueillis, 42 % des pères des membres des JP et 39 % des pères des membres du MJS sont cadres et professions libérales, quand c'est le cas de 13,80 % des pères des 15-29 ans. Réciproquement, 3 % des pères des JP et 7 % des pères des JS sont ouvriers (et 35,60 % des pères des 15-29 ans).

Les membres des deux organisations sont donc très largement issus des classes sociales dominantes. Ils sont aussi plus souvent étudiants et, plus longtemps, vivent en couple et ont des enfants plus tard, bref ont des comportements qui sont ceux des enfants des milieux sociaux favorisés, et qui font qu'ils sont plus disponibles pour s'engager et militer. 🌹

Agenda

Dimanche 17 janvier

9 h 30 : Réunion du BREIS, à Pontivy.

30 janvier

Présentation du Projet régional à Rennes.

4 et 21 mars

Élections régionales.

En bref...

Tout continue comme avant

"C'est encore une fois une opération de communication sans conséquence réelle sur les banques" ont dénoncé Michel Sapin, secrétaire national à l'économie, et Didier Migaud, conseiller pour les finances et la fiscalité.

Après avoir repoussé, en séance à l'Assemblée nationale, deux amendements à la loi de finances 2010, le premier sur la taxation des bénéfices exceptionnels des banques, pourtant adopté par la Commission des finances, le second sur la majoration de la taxe sur les salaires frappant les rémunérations et bonus des traders, la majorité continue son double discours.

Le gouvernement annonce, à la suite du Royaume-Uni, l'instauration d'une taxation sur les bonus versés aux traders. Cette annonce paraissait aller dans le bon sens. Mais la réalité est tout autre.

"Cette nouvelle taxation annoncée n'en est pas une. Car elle sera compensée par une baisse d'un montant équivalent du prélèvement déjà annoncé

pour financer le relèvement du plafond de garantie des dépôts", rappelle Michel Sapin.

La taxation des bonus ne pénalisera finalement donc ni les traders - car ce ne sont pas eux qui paieront la taxe - ni les banques puisqu'elles vont voir cette taxation se substituer à une autre déjà prévue.

La Poste : une motion référendaire le 12 janvier

A la suite du vote par la droite de la "Loi relative à l'entreprise publique La Poste et aux activités postales", le Parti socialiste dénonce la privatisation par étape de La Poste et maintient que seul son statut d'établissement public permet de la rendre "imprivatisable".

L'expérience de GDF, avec toutes les promesses non tenues de Nicolas Sarkozy, parle pour l'avenir du démantèlement prévisible de La Poste et de ses missions de service public. Approximation, mensonges et déni de démocratie auront marqué le passage en force d'une droite à court de sincérité. Une fois de plus, les élus de la majorité votent à l'Assemblée Nationale

sans assumer leur choix sur le terrain face à leurs électeurs.

Après avoir méprisé les 2 300 000 participants à la votation citoyenne, imposé l'urgence sur le texte pour le faire adopter à la veille de Noël, et tenté de tromper l'opinion publique en arguant que La Poste serait "imprivatisable" du seul fait de la loi, la droite n'aura à aucun moment assumé son choix idéologique.

Ce choix n'est rien d'autre que la démolition d'un service public essentiel à la cohésion de nos territoires et au fondement de notre identité nationale.

Alors que la droite affirme que la Caisse des Dépôts interviendra dans le capital, celle-ci n'a encore rien décidé. La valorisation de La Poste est encore inconnue, et la contribution de l'État n'est pas inscrite au projet de loi de finances.

Déterminés à faire du maintien du service public de La Poste et de la consultation des Français un élément majeur de ce qui constitue un projet de société de gauche pour la France, les députés socialistes déposeront, le 12 janvier, une motion référendaire.

Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1212 P 11428

N° 844 - Vendredi 8 Janvier 2010

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 Quimper

Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef :

Jean-Yves Cabon - Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 Brest

Impression :

Presses Associatives du Finistère

Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 20 €

Abonnement de soutien :
à partir de 25 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

Annonces légales & judiciaires

JETOFAN Société en liquidation

Société Anonyme au capital de 60 979,61 euros
Rue Croas An Doffen - 29160 CROZON
RCS QUIMPER 410 903 363

L'Assemblée Générale Mixte du 22 décembre 2009 a :

- augmenté le capital en numéraire par compensation avec une créance certaine liquide et exigible à concurrence de 1 366 735,77 euros pour être porté à 1 427 715,38 euros, par émission au pair de 89 652 actions de 15,2449 euros de nominal, libérées intégralement ;

- réduit le capital de 1 366 735,77 euros pour le ramener à 60 979,61 euros par voie d'annulation des 89 652 actions nouvellement créées ;

- approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Philippe GALAND de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés au Greffe du Tribunal de commerce de QUIMPER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour publication,
Le Liquidateur.

SARL HABITAT DÉCORATION en liquidation

au capital de 7 500 euros
16, route de Lanorven
29860 PLABENNEC
SIRET 511 167 579 000016

Aux termes d'une délibération, en date du 15 décembre 2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Monsieur BOUHILA Ahmed - 10, rue Corentin-Carré, 29200 BREST - a été nommé liquidateur pour une période de 6 mois à compter du 15 décembre 2009 avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est 16, rue de Lanorven, 29860 PLABENNEC.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BREST, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L'Assemblée Générale a mis fin aux fonctions de GÉRANT de M. BOUHILA Ahmed, à compter du 15 décembre 2009.

Pour avis,
Le Liquidateur.

SELARL MICHEL PETERS

SELARL d'Avocats
Immeuble "La Vigie" - 1^{er} étage
20, quai Cdt-Malbert - 29200 BREST
Tél. 02 98 00 09 29 - Fax 02 98 46 33 62
Courriel : contact@cabinetpeters.fr

SARL TAXIS BRESTOIS

Société à Responsabilité Limitée
à capital variable
Au capital souscrit de 2 600 euros
Siège social :
220, rue Jean-Jaurès - 29200 BREST
509 218 293 RCS BREST

Aux termes d'une Assemblée Générale en date du 25 novembre 2009, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Gilles SEVENO de ses fonctions de cogérant, à compter du 1^{er} juillet 2009, et décidé de nommer en remplacement, pour une durée illimitée à compter du même jour, Monsieur Robert STEPHAN, demeurant 11, rue Louise de Bettignies à BREST (29200).

Pour avis,
La Gérance.

Un de vos proches désire
recevoir Cap Finistère ?
Merci de nous transmettre
ses coordonnées.

Ce numéro a été tiré à
4 900 exemplaires